



Commune de Schoenau

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du mardi 1^{er} septembre 2026 à 19:30
--

Quorum : 8

Membres présents :

BUTSCHA Michel, SCHMITT Roland, WIEDEMANN Patricia, GUTMANN Séverine, KUHN Matthieu, LACHMANN Patrick, LEONHART Jean-Pierre, NAAS Laurent, ROESZ Delphine, ROESZ Jeannine, TOUSCH Jean-Jacques et WEIBEL Rémy.

Membres excusés :

BOISRAME Mélanie (procuration : SCHMITT Roland), HUCK Cindy (procuration : WIEDEMANN Patricia) et HUSSER Aurélie (procuration : GUTMANN Séverine).

Président de séance : BUTSCHA Michel.

Secrétaire de séance : TOUSCH Jean-Jacques.

Ordre du jour de la séance :

- 1) **Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance**
- 2) **Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 16 juillet 2026**
- 3) **Fonctionnement des assemblées : création d'une commission tourisme**
- 4) **Domaine : appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'un commerce multiservices**
- 5) **Sécurité : plan communal de sauvegarde**
- 6) **Transfrontalier : approbation du plan de financement et du planning du projet FAHRRHEIN**
- 7) **Police : limitation du bruit lié à l'utilisation de moteurs et motopompes autour du village**
- 8) **Ressources humaines : création d'un emploi de rédacteur**
- 9) **Finances : convention avec l'ONF pour la facturation électronique des ventes de bois**
- 10) **Finances : contribution au fonds de solidarité pour le logement**
- 11) **Finances : demandes de subventions**
- 12) **Divers et communiqués**

1) Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal décide de désigner, à l'unanimité des membres présents, TOUSCH Jean-Jacques, secrétaire de séance.

2) Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 16 juillet 2026

Le conseil municipal approuve, à la majorité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2026.

Résultat du vote :

- 14 votes pour
- 1 abstention

3) Fonctionnement des assemblées : création d'une commission tourisme

Le Maire propose au conseil municipal la création d'une commission tourisme afin d'échanger et de débattre sur les orientations touristiques du village et les dossiers liés à cette thématique notamment le camping, les circuits et pistes cyclables et la navette fluviale.

Le Maire propose d'intégrer l'ensemble des membres du conseil à cette commission.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la création d'une commission tourisme
- Approuve la composition de cette commission

4) Domaine : appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'un commerce multiservices

Le Maire rappelle que la commune a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'un commerce multiservices. La date limite pour le dépôt des candidatures avait été fixée au 14 août.

Suite à au lancement de cet AMI, une candidature a été déposée. Il s'agit de la candidature de Barbara Tripodi qui souhaite reprendre ce commerce local. Après analyse de la proposition reçue, le conseil municipal décide de retenir cette candidature et de lui attribuer l'exploitation du commerce multiservices.

La mise à disposition du local se fera par la passation d'un bail commercial avec le preneur pour une durée de 9 ans. Après trois ans, les conditions de mise à disposition seront revues en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Les comptes annuels de l'année N-1 devront être transmis à la mairie, au plus tard le 31 août.

Le Maire propose les conditions de mise à disposition du local suivantes pour les trois premières années:

- loyer mensuel symbolique d'un euro
- prise en compte des charges par la commune
- mise à disposition de la licence 3 communale

Les activités proposées par le preneur seront les suivantes : dépôt de pain, café, petite restauration, épicerie, presse, organisation d'évènements et d'animations et services pour le camping.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de retenir la candidature de Barbara Tripodi pour l'exploitation du commerce multiservices
- de mettre à disposition du local communal situé au 2 rue de la mairie pour l'exercice de cette activité
- de donner pouvoir au Maire pour signer tout acte s'y apportant

5) Sécurité : plan communal de sauvegarde

Le Maire rappelle que les communes sont dans l'obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde qui a pour but de préparer la commune à des événements exceptionnels et des crises de toute nature. Ce document liste les risques identifiés sur le ban communal et prévoit un plan d'actions à mettre en œuvre en cas d'activation.

Par ailleurs, ce document recense toutes les personnes vulnérables identifiées sur le territoire communal, les personnes souhaitant être inscrites sur ce registre peuvent le faire en mairie. L'inscription sur ce registre permet aux services communaux d'alerter en priorité les personnes identifiées.

Le Maire rappelle que ce plan doit être actualisé tous les ans et fait l'objet d'une refonte à la suite des élections municipales. Dans le cadre de cette refonte, les contacts des personnes référentes devront être actualisés et la commune a inclus le camping, repris en gestion directe depuis 2024. Compte tenu des évolutions climatiques, la préfecture a également identifié le risque de feux de forêt sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal prend connaissance de ce plan et des mesures prévues en cas d'activation. Le plan sera revu en profondeur avant une adoption en conseil municipal.

6) Transfrontalier : approbation du plan de financement et du planning du projet FAHRRHEIN

Le Maire présente le plan de financement prévu pour la réalisation du projet FAHRRHEIN. Ce projet d'un montant total de 1 102 200 € est cofinancé par le fonds INTERREG, la collectivité européenne d'Alsace, la communauté de communes du Ried de Marckolsheim, la région grand Est, la commune de Weisweil, le landkreis d'Emmendingen, la Sparkasse, l'entreprise Badenova et le land de Bade-Wurtemberg.

Le plan de financement du projet s'établit comme suit :

Nom du partenaire	Montant des financements en €
Montant global	1 102 200,00 €
FEDER (INTERREG)	551 100,00 €
Autofinancement	220 440,00 €
Collectivité européenne d'Alsace (CeA)	130 000,00 €
Région Grand Est	40 000,00 €
Communauté de communes du Ried de Marckolsheim (CCRM)	30 000,00 €
Commune de Weisweil	15 000,00 €
Landkreis Emmendingen	15 000,00 €
Sparkasse Freiburg Nördlicher Breisgau	5 000,00 €
Land Baden Württemberg	55 660,00 €
Badenova	40 000,00 €
TOTAL DES FINANCEMENTS (Autofinancement et partenaires)	551 100,00 €
TOTAL FEDER	551 100,00 €
TOTAL ELIGIBLE	1 102 200,00 €

Le budget du projet comprend l'achat du bateau, la rénovation ou la création de pontons de chaque côté du Rhin, l'aménagement des accès piétons et cyclable à la navette fluviale (rampe pour personnes à mobilité réduite et sécurisation de la traversée de la RD52), les frais de maîtrise d'œuvre, les frais administratifs de gestion du projet et les frais liés à la communication, l'interprétariat des réunions et la traduction de documents du projet.

Le Maire présente également, le planning du projet dont le lancement est prévu pour le début d'année 2027.

Phase de maîtrise d'œuvre	Janvier 2027 – février 2028
Phase de travaux	mars-août 2028
Achat du bateau et des équipements	mars-août 2028
Préparation de la mise en service de la navette	Printemps/été 2028
Mise en service de la navette fluviale	Automne 2028

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le plan de financement du projet
- approuve le planning du projet
- sollicite la collectivité européenne d'Alsace, la région Grand Est, la communauté de communes, le fonds INTERREG pour le versement d'une subvention pour ce projet
- donne pouvoir au Maire pour signer tout acte s'y rapportant

7) Police : limitation du bruit lié à l'utilisation de moteurs et motopompes autour du village

Compte tenu du bruit engendré par les motopompes et moteurs utilisés pour l'arrosage des champs autour du village, le Maire propose de réglementer l'utilisation de ces engins.

Il propose de définir un périmètre d'interdiction autour du village et des horaires d'utilisation à respecter. Le conseil soulève également les problèmes de bruits liés aux locations de la salle des fêtes et aux concerts organisés au camping durant l'été.

Le Maire propose de reporter ce point à une prochaine séance afin d'établir des règles de bien-vivre ensemble dans la commune. Le Maire envisage de prendre un arrêté de police précisant les règles à respecter en matière de bruit et de nuisances sonores.

8) Ressources humaines : création d'un emploi de rédacteur

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- la création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} septembre, pour les fonctions de chargée de l'accueil, de la comptabilité de l'urbanisme et des ressources humaines

9) Finances : convention avec l'ONF pour la facturation électronique des ventes de bois

Dans le cadre de la mise en place de la facturation électronique obligatoire, l'ONF propose de réaliser cette prestation pour le compte des collectivités pour les ventes de bois communal aux enchères réalisées en ligne.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne mandat à l'ONF pour procéder à la facturation électronique des ventes de bois.

10) Finances : contribution au fonds de solidarité pour le logement

La collectivité européenne d'Alsace a sollicité les communes pour une contribution au fonds de solidarité pour le logement, qui permet de faire face à des situations d'urgence et de loger les personnes en situation de précarité. Le Maire propose de répondre favorablement à cette sollicitation et le versement d'une contribution de 500 € à ce fonds.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le versement d'une contribution de 500 € au fonds de solidarité pour le logement.

11) Finances : demandes de subventions

Le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

- 60 € à l'association 1,2,3 Cœurs
- 60 € à l'association AFM Téléthon
- 60 € à l'association du Mémorial d'Alsace Moselle
- 60 € pour la ligue contre le cancer

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions.

12) Divers et communiqués

- **Réunion PLUi**

Le Maire rappelle qu'une réunion est organisée par la communauté de communes pour présenter les enjeux et objectifs du PLUi afin d'informer les élus locaux sur les implications de la mise en place de ce document de planification au niveau intercommunal. Cette réunion se tiendra le 9 septembre prochain à Marckolsheim.

- **Atelier adaptation au changement climatique**

Suite à l'été caniculaire et en raison de la tendance à un climat qui se réchauffe, le Maire propose l'organisation d'un moment de sensibilisation aux enjeux de l'adaptation au changement climatique.

Afin de sensibiliser les élus, les agents et la population à cette adaptation, le Maire propose l'organisation d'un atelier ou d'une conférence interactive pour mieux comprendre les enjeux et envisager des solutions au niveau local.

- **Bilan camping**

La fin de saison approchant, le Maire présente les premiers chiffres des locations d'emplacement au camping et des ventes d'entrée au lac, supérieurs aux estimatifs.

- **Nettoyage de l'école**

En raison du départ en retraite d'un agent d'entretien, la commune a fait le choix de confier le nettoyage des locaux de l'école à une entreprise extérieure. Le prestataire interviendra à partir de 16h00 pour le nettoyage de l'école, lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi pour le nettoyage de la salle sous l'école.

- **Rencontre avec le conseil municipal de Weisweil**

Le Maire propose d'accueillir les membres du conseil municipal de Weisweil pour une rencontre le samedi 19 septembre. Le Maire propose une visite du village, des abords du Rhin et notamment le lieu d'implantation de la future navette fluviale puis un déjeuner au lac.

- **Commission communale des impôts directs**

La commission communale des impôts directs se réunira le lundi 7 septembre à 17h00.

- **Repas des aînés et vœux du Maire**

Patricia Wiedemann propose d'organiser les vœux du maire le samedi 9 janvier et le repas des aînés le dimanche 10 janvier 2027.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance

Fait à Schoenau,
Le Maire